

Des voix: C'est honteux!

L'hon. M. Stanfield: Le gouvernement a-t-il décidé de ne pas donner suite à son projet de hausser de 3 p. 100 l'impôt sur le revenu des particuliers à compter de janvier prochain afin que les contribuables puissent savoir à quoi s'en tenir?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, notre position n'a pas changé à ce propos depuis le discours que j'ai prononcé le 8 mai.

LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE—LE PROGRAMME D'EMPLOI POUR L'HIVER PROCHAIN

L'hon. M. Stanfield: Étant donné cette indécision et la perspective d'un taux de chômage plus élevé cet hiver, le ministre peut-il dire s'il a fait part aux provinces de ses projets quant à un programme d'emploi pour l'hiver et, sinon, quand peut-on s'attendre à de tels entretiens?

L'hon. M. Turner: Monsieur l'Orateur, j'ai dûment consulté les provinces tout comme mon collègue, le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, et les intentions du gouvernement quant à des programmes d'emploi spéciaux seront annoncées par mon collègue.

LA HAUSSE DU COÛT DE LA VIE—L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT

L'hon. M. Stanfield: Le ministre a peut-être engagé des conversations mais les premiers ministres sont très mécontents. Je voudrais demander au ministre s'il envisage quelques mesures au sujet de l'augmentation du coût de la vie ou s'il pense que la dissolution de la Commission des prix et des revenus suffit à elle seule à enrayer cette hausse.

L'hon. M. Turner: Monsieur l'Orateur, comme le premier ministre l'a dit à la Chambre, quelques fonctionnaires de la Commission des prix et des revenus resteront en place et continueront d'examiner les programmes de prévoyance. Je pourrais dire au député que si nous examinons les prix et l'indice des prix à la consommation au cours des sept derniers mois, nous verrions que nos chiffres se comparent avantageusement à ceux des États-Unis, malgré leur réglementation salariale et leur gel des prix et des salaires.

* * *

LE LOGEMENT

LA CONDUITE DE CERTAINS LOTISSEURS ET FONCTIONNAIRES DE LA SCHL À MONTRÉAL—DEMANDE D'ENQUÊTE

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'ai quelques questions à poser au ministre d'État chargé des Affaires urbaines qui, même si on devait se fier à la liste des présences, devrait normalement être ici aujourd'hui jeudi; comme il est absent, je vais poser mes questions au premier ministre. Étant donné que d'après les journaux, des fonctionnaires de la Société centrale d'hypothèques et de logement sont, ou ont été accusés d'avoir accepté illicitement des cadeaux et que, d'après le rapport Dennis, la

SCHL favorise les lotisseurs et à cause de toute la situation que cela révèle, puis-je demander au premier ministre s'il a l'intention d'ordonner une enquête très approfondie sur les divers lotissements de la région de Montréal qui ont été critiqués dans les rapports Dennis et Charney et sur la situation actuelle?

M. David Weatherhead (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, je pourrais répondre à la première partie de la question. En raison des problèmes suscités par le projet Abeille, le projet de Montréal dont il a été question, l'ancien ministre chargé de l'habitation, l'actuel ministre de la Consommation et des Corporations, a demandé au solliciteur général d'enquêter sur tout ce qui s'y rattachait. À la suite de l'enquête de la Gendarmerie royale du Canada, des accusations ont été portées contre un ancien employé et un employé actuel de la Société centrale d'hypothèques et de logement ainsi que contre certaines personnes à la compagnie de construction. La SCHL a suspendu l'employé actuel jusqu'à la fin du procès. Les difficultés du projet Abeille ont depuis été réglées par la SCHL à la satisfaction des propriétaires de maisons—soit que la propriété ait été rachetée des acheteurs, soit qu'elle ait été rénovée de façon à satisfaire les acquéreurs.

Des voix: Bravo!

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, je sais gré au secrétaire parlementaire de sa réponse, mais je voudrais quand même poser une question au premier ministre. Étant donné que le projet auquel le secrétaire parlementaire fait allusion n'est pas le seul qu'on ait achevé en ne respectant pas les normes et qui a donné lieu à des plaintes, et vu qu'il y a au moins deux autres projets qui sont dans le même état, alors que l'enquête menée par le solliciteur général n'est que juridique, le premier ministre ne songerait-il pas, s'il ne l'a pas déjà fait, à mener une enquête exhaustive sur les méthodes de la SCHL et les fonctionnaires de celle-ci à Montréal au sujet de tous les projets qui ont été la cible de critiques chez ceux qui souffrent d'une situation anormale?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'aurais cru que la réponse du secrétaire parlementaire démontrerait clairement que l'ancien ministre et le ministre actuel étaient vraiment bien au fait des revendications découlant de l'application des programmes et qu'ils se sont empressés d'agir afin de mettre un terme à tous les abus.

Des voix: Bravo!

LA PUBLICATION DES RAPPORTS DENNIS ET SEADON

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, puis-je demander au premier ministre si, au nom du gouvernement, il est disposé à publier et à distribuer des exemplaires des rapports Dennis et Seadon au sujet des usines de régénération des eaux usées et de la participation de la Société Centrale d'hypothèques et de logement, ainsi que des autres rapports que des équipes spécialisées ont préparés aux frais des contribuables, rapports qui seraient fort utiles aux Canadiens s'ils connaissaient la situation?

[L'hon. M. Stanfield.]